

| |
|--|
| PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES |
|--|

I. RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/ 30 / S /2018-2019 POUR LA LOCATION DES ESPACES PUBLICITAIRES SUR DES PANNEAUX GEANTS (BILL BOARDS)

Date de Publication : 09 /01/2019

Date d'ouverture des offres : 29/01/2019

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes réinvoite, par le présent Appel d'Offres, les personnes morales ou physiques intéressées à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour la **location des espaces publicitaires sur des panneaux géants (bill boards)**

dont les termes de référence se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2018-2019.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot : location de 5 billboards installés en mairie de Bujumbura

5. Délai d'exécution

Le délai des prestations est de 12 mois comptés à partir de la notification du contrat

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout consultant indépendant remplissant les conditions juridiques, les capacités intellectuelles et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

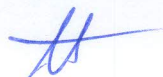
NB : Ne peut participer à l'Appel d'Offres toute personne physique ou morale concernée par l'une des règles d'interdiction énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR au 3^{ème} Etage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR au 3^{ème} Etage de l'Immeuble VIRAGO Complexe sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante



mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX 3^{ème} étage, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **29 / 01 / 2018 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la location des espaces publicitaires sur des panneaux géants (bill boards), Dossier d'Appel d'Offres N°DNCMP/ 30/ S /2018-2019 relancé, à n'ouvrir qu'en séance publique du 29/01/ 2019 à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **29 / 01 / 2019 à 10 h 30'** au premier étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

9. Délais d'engagement.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de : 800 000 BIF (huit cent mille Francs burundais)

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **07/01/2018**

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Frédéric MANIRAMBONA